

NATIONS  
UNIES



## Conseil Economique et Social

Distr.  
GENERALE

E/CM.4/1988/21\*  
10 février 1988

FRANÇAIS  
Original ANGLAIS/ARABE

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-quatrième session  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

### QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note verbale datée du 19 janvier 1988, adressée à la Commission des droits de l'homme par la mission permanente de l'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, transmettant des lettres datées des 2 et 10 novembre 1987, 14 décembre 1987 et 18 janvier 1988, adressées au Président de la Commission des droits de l'homme par l'observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ... a l'honneur de transmettre ci-joint copie de cinq communications de l'Organisation de libération de la Palestine à Genève relatives à la situation dans les territoires palestiniens occupés. La mission iraquienne serait très reconnaissante de voir ces communications distribuées comme document officiel de la Commission des droits de l'homme à sa quarante-quatrième session.

Nouveau tirage pour raisons techniques.

GE.88-10737/0248n

Annexe I

LETTRE DATEE DU 2 NOVEMBRE 1987, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION  
DES DROITS DE L'HOMME PAR L'OBSERVATEUR PERMANENT DE L'ORGANISATION DE  
LIBERATION DE LA PALESTINE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Selon les appels lancés par les prisonniers palestiniens détenus dans  
les prisons d'Al-Fara'a et de Hébron, les conditions de détention dans  
ces deux centres se sont détériorées. Au cours des mois, écoulés

La torture physique et psychologique, les coups et l'usage des gaz  
dans les cellules sont pratiqués systématiquement et quotidiennement par  
les autorités d'occupation israéliennes contre les prisonniers palestiniens,  
rendant intolérables les conditions de détention dans ces prisons.

Compte tenu de ces graves violations des droits de l'homme les plus  
élémentaires des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons  
israéliennes, nous vous prions de bien vouloir prendre les mesures nécessaires  
pour que ces informations soient présentées à la Commission des droits de  
l'homme à sa prochaine session.

Le représentant et observateur permanent  
de l'Organisation de libération de la Palestine  
(Signé) Nabil RAMLAWI

Annexe II

LETTRE DATEE DU 10 NOVEMBRE 1987, ADRESSEE AU RAPPORTEUR SPECIAL SUR LA  
QUESTION DES EXECUTIONS SOMMAIRES OU ARBITRAIRES PAR LE REPRESENTANT  
PERMANENT DE L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE AUPRES DE  
L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

J'ai l'honneur de vous envoyer le présent courrier après avoir reçu une lettre qui m'a été adressée le 30 septembre par M. Jan Martenson, Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme, mentionnant la résolution 1987/60 du Conseil économique et social, datée du 29 mai 1987, et intitulée "Exécutions sommaires ou arbitraires", dans laquelle le Conseil décidait de proroger d'un an votre mandat, afin de vous permettre de présenter à la Commission des droits de l'homme de nouvelles conclusions et recommandations.

A cet égard, je vous fais tenir ci-joint une liste d'assassinats de citoyens palestiniens perpétrés délibérément par les autorités d'occupation israéliennes dans les territoires occupés au cours de la période allant du 24 février 1985 au 28 octobre 1987.

J'espère que les éléments contenus dans ce document vous seront utiles dans le cadre de votre mandat, et qu'ils figureront dans le rapport que vous adresserez à la Commission des droits de l'homme à sa prochaine session.

Le représentant et observateur permanent  
de l'Organisation de libération de la Palestine  
(signé) Nabil RAMLAWI

Appendice

EXECUTIONS ARBITRAIRES PERPETREES PAR LES AUTORITES  
D'OCCUPATION ISRAELIENNES DANS LES TERRITOIRES  
OCCUPES ENTRE LE 24/2/1985 et le 28/10/1987

<u>Date</u>	<u>Circonstances de l'exécution</u>
24/2/1985	Le jeune Issa Muhammad Issa, de Gaza, est assassiné par les autorités d'occupation israéliennes, qui ouvrent le feu sur lui lors de l'enterrement de Fathy al-Gharbawy, dans le camp de Bureij (bande de Gaza).
14/3/1985	Meriem Muhammad Hassine Ghanam, de Al-Majd, est atteinte mortellement par balles, les soldats de l'occupation ayant tiré plusieurs coups de feu sur elle lors d'exercices militaires effectués dans la région.
30/3/1985	Ihab Muhammad Salah Mana* (18 ans), de Naplouse, décède des suites de blessures infligées par les autorités d'occupation israéliennes, qui avaient ouvert le feu sur lui lors des manifestations pacifiques qui se déroulaient dans les territoires occupés pour appuyer la réunion du Conseil national palestinien à Amman le 27/11/1984.
28/6/1985	Nadhim Hassan Al-Rimawy (22 ans), de Beit Rima, disparaît sans laisser de trace alors qu'il sortait du domicile de son père, le 14 juin. Son corps mutilé est découvert dans une grotte le 18 juin, ce qui indique qu'il a été torturé avant sa mort.
18/7/1985	Khalil Rajab Abou Mutawi' (48 ans), de Gaza, est trouvé mort dans la colonie de Bat Yem, où il travaillait sur un chantier de construction.
30/7/1985	Les corps des citoyens Rashed Muhammad Abou Muta" (24 ans) et Ahmad Muhammad Masa'id (26 ans), de Toubas, sont découverts à proximité de la colonie d'Eilon Moreh, près de Naplouse, en un lieu situé à une cinquantaine de mètres de l'usine de montage de voitures. L'enquête a révélé qu'une explosion s'était produite à l'arrière du véhicule Peugeot dans lequel ils se trouvaient. Le premier de ces deux jeunes gens était enseignant à l'Université d'Al-Najah, et le second agriculteur. Ils avaient disparu sans laisser de trace le vendredi précédent, et leurs corps ont été découverts accidentellement.
8/8/1985	Riyadh Muhammad Hassine (26 ans) et son épouse Fatimeh (23 ans) sont trouvés morts dans leur véhicule incendié. Leurs corps portaient des traces de coups de couteau.
18/8/1985	Le 16 août, des colons juifs abattent Nur Abdul-Khaliq Rajab (26 ans) à son domicile, à Khan Younis.

- 9 21/8/1985 Abdul-Rahman Oumrane (32 ans), de Khan Younis, est tué deux jours avant, ayant été agressé par des colons juifs qui tirent sur lui alors qu'il rentrait à son domicile.
- 10 3/9/1985 Abdul-Mun'im Anis Abu Shalaby (36 ans), de Khan Younis, trouve la mort après que des colons juifs ont ouvert le feu sur lui devant son domicile.
- 11 4/9/1985 Khalil Alyan Abu al-Majd (42 ans), des camps du Centre, est trouvé mort dans un immeuble en construction à Bat Yem, où il était gardien de nuit. Les circonstances de sa mort sont mystérieuses.
- 12 12/9/1985 Issa Muhammad Ahmad Musalimah, commerçant à Bethléem, est tué par un colon juif qui, après l'avoir étranglé, tente de renverser son véhicule pour dissimuler le crime.
- 13 14/9/1985 Jamal Mahmoud Kheïr Eddine (52 ans), du camp de Jabalia, est trouvé la veille au matin, la tête et la bouche ensanglantées, ce qui indique qu'il a été torturé et battu à l'aide d'un instrument tranchant avant sa mort.
- 14 18/9/1985 Mundhur Awdh Ibrahim Abdul-Aziz, de Gaza, tombe sous les balles des autorités d'occupation israéliennes.
- 15 18/9/1985 Ahmad Muhammad Awdh Allah Shahine (43 ans), du camp de Jabalia, meurt dans la prison de Ramleh des suites des tortures infligées par les services de renseignements israéliens.
- 16 20/9/1985 Mundhur Awad Abdul-Aziz, de Gaza, est abattu arbitrairement à Gaza, rue Oumar Al-Mukhtar, par des soldats des autorités d'occupation.
- 17 23/9/1985 Le petit Amin Fakhr Farhane Jundih (6 ans), de Gaza, et son père, sont blessés deux jours avant par des soldats des autorités d'occupation israéliennes ouvrant le feu sur eux alors qu'ils roulaient en voiture. Le père a subi des blessures mineures, mais l'enfant, grièvement atteint, est mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Suruk, à Beersheba.
- 18 29/9/1985 Mussa Abu Sbitane (50 ans), de Tur, est trouvé mort le matin dans un bâtiment abandonné de l'avenue Salaheddine, à Jérusalem.
- 19 20/10/1985 Bashar Darwish Sufyane, de El-Bireh, est tué par l'explosion d'une bombe lancée sur sa maison.
- 20 22/10/1985 Abdul-Nasser Muhammad Mahmoud Saba'ineh (18 ans), de Qabatiyeh, est trouvé mort sur la route de Jenin à Naplouse, à proximité du village de Beir Al-Basha.

- 21 12/11/1985 Le corps de Rabah Abou Azizeh (58 ans), de Gaza, est découvert dans un chantier de Bat Yem.
- 22 14/11/1985 Le citoyen Ibrahim Abd Isma'il, de Haifa, disparu sans laisser de trace le 15 septembre, est trouvé mort à deux kilomètres de son lieu de travail, à Dinita. Les circonstances de sa mort restent mystérieuses.
- 23 23/11/1985 Ahmad Aqbal Ahmad Al-Hindy, de Sur Bahir, meurt dans la prison israélienne d'Ashkelon dans des circonstances mystérieuses.
- 24 3/12/1985 Aziz Bulus Shahadeh, avocat, habitant à El-Bireh, est poignardé par un inconnu le 2 décembre 1985, vers 19 heures, alors qu'il rentrait chez lui. La victime est morte sur le coup.
- 25 6/12/1985 Les corps de Shahir Abou Ramileh (31 ans) et de Tariq Quindil (29 ans), sont découverts dans l'enceinte du camp de Sdot Mikha, près de Beit Sheimesh. Il a été établi qu'ils avaient été tués par des balles provenant d'un pistolet de calibre 9 mm.
- 26 21/12/1985 Hassan Abdul-Halim Al-Faquih, journaliste (27 ans), de El-Bireh, est trouvé mort sur les terres de Jabalia, près de la colonie de Beit Hurun, à 12 km de Ramallah. La victime, qui était portée disparue depuis 79 jours, était correspondant du journal Al-Fajr
- 27 27/12/1985 Fouad Al-Kurd (30 ans), de Deir Al-Balah, est trouvé mort le 26 décembre près du cimetière de Gaza.
- 28 2/2/1986 Le citoyen Dhafir Al-Masri est assassiné au moment où il pénétrait dans le bâtiment de la municipalité, des extrémistes juifs ayant ouvert le feu sur lui à distance rapprochée et le blessant grièvement. La victime est morte pendant son transport à l'hôpital.
- 29 3/3/1986 Le citoyen Muhammad Mahmoud Abou Dhara (57 ans), du camp de Balata, tombe sous les balles des autorités d'occupation israéliennes.
- 30 14/3/1986 Jamal Fahmy Aly Al-Dabus, du camp de Aïda, est trouvé mort dans un fossé, dans la région de Bethléem, où il avait disparu sans laisser de trace le 25 février 1986.
- 31 19/3/1986 Muhammad Nadhmy Sliman Dwikate (20 ans), du camp de Balata, est tué par les autorités d'occupation israéliennes.
- 32 25/3/1986 Le corps de Salim Al-Dahwan (26 ans), du camp de Jabalia, est découvert le 23 mars 1986 près de sa voiture. La victime avait été abattue d'une balle dans la tête.

- 33 2<sup>^</sup>/8/1986 Naji Abdallah Abou Ali Sabwi, de Artas, est trouvé mort des suites d'une agression à coups de couteau dans le cou alors qu'il faisait paître un troupeau de moutons.
- 34 14/9/1986 Maysar Jamil Oumar Hih (35 ans), enceinte et mère de neuf enfants, est la cible de coups de feu tirés par deux soldats israéliens alors qu'elle se rendait au Sanctuaire d'Abraham, à Hébron, pour y prier. La victime est morte devant le lieu saint.
- 35 21/9/1986 Ismaïl Ghassan Abou Loubda (19 ans), ouvrier de Rafah, est abattu par les autorités d'occupation israéliennes.
- 36 12/11/1986 As'ad Souleyman Hammouda, de Beit Lahya, est abattu par les autorités d'occupation israéliennes.
- 37 16/11/1986 Jihad Harb Fayadh Salim Al-Salalim, de Kifr Al-Sumu', est abattu de trois coups de feu tirés dans sa direction à partir d'un camp militaire près du village de Hawarah, district de Naplouse.
- 38 22/11/1986 Le corps de Muhammad Abdul-Khalil Al-Tayah (22 ans), de Kifr Ni'meh, est découvert le matin près de son domicile. Il a été établi que la victime avait été exécutée deux semaines auparavant.
- 39 4/12/1986 Saïb Mahmoud Abou Al-Dhahab, Jawad Abou Salimeh et Kamal Radhy sont tués par les forces d'occupation israéliennes qui font irruption dans l'Université de Bir Zeit et ouvrent le feu sur les étudiants à l'intérieur du campus.
- 40 6/12/1986 Majid Abou Dhara' (14 ans), écolier du camp de Balata, à Naplouse, est abattu par des colons juifs qui ouvrent le feu sur lui à partir d'une voiture roulant à forte allure.
- 41 7/12/1986 Muhammad Zeïtoun (12 ans), écolier du camp de Balata, à Naplouse, est abattu par les autorités d'occupation israéliennes.
- 42 9/12/1986 Ahmad Souleyman Al-Kalouty (25 ans), de Abou Diss, est abattu à son domicile de plusieurs balles dans la tête.
- 43 27/1/1987 Le citoyen Ahmad Al-Astal, de Khan Younis, est abattu par des gardes frontière.
- 44 19/2/1987 Samih Ibrahim Khourousheh, du camp d'Askar, trouve la mort après avoir essuyé plusieurs coups de feu tirés par les forces d'occupation israéliennes à Naplouse, à proximité de l'école industrielle située près du camp d'Askar. Les autorités d'occupation ont attribué sa mort au fait que son véhicule s'était écrasé contre un mur, alors que, selon des renseignements recueillis sur place par l'armée,

la victime aurait perdu le contrôle de son véhicule après avoir été atteinte par les soldats de l'occupation et aurait quitté sa voiture sous le feu continu des soldats, qui ont fini par l'abattre.

- 45 23/2/1987 Jihad Salant Abou Jrad, de Beit Lahyha, meurt sous le feu nourri des soldats d'occupation. Ces derniers étaient postés au barrage de "Eirez", sur une colline surplombant la bande de Gaza. La victime, qui rentrait à Gaza en voiture, est morte instantanément.
- 46 2/3/1987 Les forces d'occupation israéliennes tirent aveuglément sur un groupe de citoyens, tuant Ahmad Fayiz Faris, de Naplouse, de deux balles dans la tête.
- 47 6/4/1987 Tarik Yassine Hathim Al-Hanoury, étudiant à l'école d'ingénieurs, meurt à la prison de Ramleh dans des circonstances mystérieuses.
- 48 13/4/1987 Mussa Misbah Al-Hanafy (22 ans), de Rafah, étudiant en quatrième année à la Faculté de lettres de l'Université de Bir Zeit, trouve la mort, 400 soldats de l'armée d'occupation et colons juifs armés de mitrailleuses ayant fait irruption dans le campus et ouvert le feu sur les étudiants. Les forces d'occupation ont empêché les ambulances de pénétrer dans la ville pour secourir les blessés, au nombre de sept.
- 49 26/5/1987 Le jeune Awadh Al-Taqtouq, commerçant, est tué alors qu'il vaquait à ses occupations dans sa boutique à Naplouse. Les soldats d'occupation ont tiré sur le jeune homme trois balles d'un type internationalement interdit, qui ont atteint la victime à la tête, provoquant une fragmentation de la boîte crânienne et un éclatement du cerveau.
- 50 5/6/1987 Azzam Al-Arandy (15 ans), de Naplouse, tombe sous les balles des soldats d'occupation lors des grèves commémorant dans toute la Cisjordanie le 20ème anniversaire de l'occupation israélienne.
- 51 18/6/1987 La citoyenne Halima Muhammad Hassine Abou Riyan, de Halhoul, est renversée mortellement par un camion israélien ayant quitté la chaussée, et lancé à toute vitesse sur le trottoir à la poursuite de la victime. Celle-ci est morte sur le coup.
- 52 2/7/1987 Un groupe d'extrémistes israéliens assassine un citoyen palestinien dans une rue de Tel Aviv après lui avoir asséné de nombreux coups de couteau sur plusieurs parties du corps. Les autorités d'occupation ont reconnu le crime, mais ont couvert les *stssassins* en prétendant que ces derniers avaient pris la fuite.

- 1 7/1987 Le citoyen Bassam Musalim Dar Jaber, de Beit Awla, est abattu à Kiryat Melakkeh.
- 24/7/1987 Le combattant de la liberté Awwad Abdussalam Muhammad Hamdane est exécuté dans la prison de Jenin, où il était détenu et interrogé par les services de renseignement israéliens.
- 2/10/1987 Les soldats de l'armée d'occupation israélienne assassinent trois citoyens palestiniens à l'entrée du camp de Bureij, au sud de la ville de Gaza. Les trois victimes - Muhammad 'Alyane Aly, ingénieur, Muhammad Abderrahmane Abou Abid et Misbah Al-Sury - avaient reçu des soldats l'ordre de descendre de leur véhicule avant d'être abattus. La presse israélienne du 16/10/87 a reconnu le meurtre de ces trois citoyens. Ainsi, les journaux Ma'ariv et Yediot ont rapporté que des dizaines de coups de feu avaient été tirés, de face et non de dos, sur ces trois Palestiniens, que l'oeil gauche de l'une des victimes avait été arraché, que le visage d'une autre avait été mutilé, et que les corps des trois victimes portaient des traces de torture, ce qui confirme que les trois Palestiniens avaient été torturés avant d'être exécutés.
- 28/10/1987 Ishaq Abou Surur, étudiant, est tué d'une balle dans la tête par un soldat israélien, les forces israéliennes ayant fait irruption dans l'Université de Bethléem en tirant aveuglément sur les étudiants.

Annexe III

LETTRE DATEE DU 14 DECEMBRE 1987, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME PAR L'OBSERVATEUR PERMANENT DE L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Comme il ressort du rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés, le Centre pour les droits de l'homme est parfaitement au courant des pratiques israéliennes et des violations des droits de l'homme commises par Israël dans les territoires palestiniens occupés. Cependant, la situation actuelle est plus grave que jamais. En effet, depuis mardi 8 décembre, les forces d'occupation israéliennes semblent avoir perdu tout contrôle, tuant et blessant systématiquement des civils palestiniens sans armes dans tous les territoires palestiniens occupés, au mépris total de toutes les résolutions de l'ONU et de toutes les règles du droit international.

Mardi 8 décembre, un colon israélien au volant d'un camion a percuté délibérément deux voitures chargées de travailleurs palestiniens qui se trouvaient à l'arrêt à un barrage de l'armée israélienne, tuant quatre personnes - Issam Mohammad Hammoudi (29 ans), Shaaban Sayed Nabhan (26 ans), Kamal Kaddoura Hammouda (23 ans) et Taleb Mohammad Abdallah Abu Zait (41 ans) - et en blessant trois autres - Saïd El-Garbawi, Ali Mohammad Abdallah Ismaïl et Issam Sobhi Ismaïl Al-Baten (ce dernier, âgé de 18 ans, a été très grièvement blessé à la tête). La plupart des victimes provenaient du camp de Jabalia (bande de Gaza). Après cet assassinat, les habitants du camp de Jabalia ont tenté de protester pacifiquement, mais les forces d'occupation israéliennes ont ouvert le feu sur les manifestants, tuant et blessant nombre d'entre eux, et ont imposé le couvre-feu dans le camp.

Cette agression a soulevé une vague de protestations dans toutes les localités de la bande de Gaza, en particulier à Beit Al-Balah, Khan Younis et Rafah. Les autorités d'occupation israéliennes ont dépêché des soldats dans ces zones, en leur donnant pour instructions de tirer sur les manifestants, augmentant ainsi le nombre des victimes parmi les civils non armés.

Ces nouveaux crimes perpétrés par les soldats israéliens ont entraîné de nouvelles actions de protestation dans toute la Cisjordanie, ainsi que dans la ville de Nazareth.

Le 10 décembre, des soldats israéliens ont ouvert le feu sur les habitants du camp de Balata (région de Naplouse), tuant quatre personnes, dont deux femmes, et blessant 41 personnes, dont une femme, Ula Mustapha Salameh, grièvement atteinte.

Le même jour, à Naplouse, une personne a été tuée et de nombreuses autres blessées sous le feu de l'armée d'occupation israélienne.

Le 10 décembre, cinq étudiants palestiniens ont été blessés par balles à Khan Younis.

Le même jour, dans le camp de Qalandia (région de Jérusalem), un accrochage a éclaté entre des étudiants et l'armée israélienne. Les habitants du camp étant venus prêter main forte aux étudiants, les soldats israéliens ont ouvert le feu, blessant 25 personnes. Quinze autres personnes ont été blessées à Hébron, et une personne a été tuée à Naplouse.

Le 12 décembre, 20 autres personnes ont été blessées à Gaza, et plusieurs dizaines à Rafah, Khan Younis et Jabalia, ainsi qu'à Ramallah, à Hébron et dans le camp de Jalazoun. A Jérusalem, l'armée israélienne a ouvert le feu sur des écoliers qui manifestaient.

Le même jour, les soldats ont fait des descentes dans plusieurs maisons du camp de Dheisheh, y lançant des bombes lacrymogènes.

Le 13 décembre, les soldats israéliens ont poursuivi leurs actes de violence contre la population palestinienne de Gaza et ont imposé le couvre-feu dans le camp de Balata et à Ein Beit lima. Le même jour, pendant le couvre-feu, les soldats israéliens ont fait des descentes dans plus de 200 maisons, battant femmes et enfants. En outre, à Hébron, une étudiante a été grièvement blessée par les soldats israéliens lors d'une manifestation autour de l'Université.

Depuis le 9 décembre, les soldats israéliens encerclent le camp de Jabalia, où le couvre-feu reste en vigueur. Nul n'est autorisé à entrer dans le camp ni à en sortir; de plus, les soldats israéliens tirent sur les réservoirs d'eau placés sur les terrasses des maisons pour essayer de provoquer une pénurie d'eau et d'éprouver davantage encore les habitants du camp.

Aujourd'hui 14 décembre, Younis Jarbuh, 18 ans, a été abattu par les soldats israéliens à Khan Younis, et Ahmed Abdel Fatah Jamali a été blessé.

En plus de tous ces actes de violence, les forces d'occupation israéliennes empêchent les ambulances de transporter les blessés aux hôpitaux, arrêtent les équipes de secours, et empêchent les habitants de répondre aux appels des équipes médicales, qui réclament du sang pour les blessés. Pire encore, les soldats israéliens ont attaqué l'hôpital de Shifa, dans la ville de Gaza, le samedi 12 décembre, frappant les personnes qui s'y trouvaient, y compris les blessés. Les soldats ont également fermé les services d'urgence de l'hôpital Nasr, à Khan Younis, ainsi que celui de l'hôpital de l'Union féminine à Naplouse, compromettant sérieusement les opérations de secours des équipes médicales.

Depuis le début de la vague d'agressions, 24 personnes ont été tuées par l'armée d'occupation israélienne et 139 ont été blessées, certaines grièvement; et la violence se poursuit. Le couvre-feu est encore imposé dans la plupart des camps de réfugiés palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, ainsi que dans plusieurs villes.

Face à cette situation critique, qui témoigne une fois de plus du mépris total que professent les autorités d'occupation israéliennes pour les résolutions de l'ONU et de la Commission des droits de l'homme, nous vous prions de bien vouloir porter ces faits à l'attention de la Commission à sa prochaine session.

Nous vous prions également de bien vouloir considérer le présent mémorandum, ainsi que la liste ci-jointe, comme document officiel de la Commission des droits de l'homme à sa prochaine session.

Le représentant et observateur permanent  
de l'Organisation de libération de la Palestine  
(signé) Nabil RAMLAWI

Appendice

## LISTE PROVISOIRE DE VICTIMES

## PERSONNES ASSASSINEES

<u>Date</u>	Nom	Age	Lieu
8.12.1987	Taleb Mohammad Abdallah ABU ZAIT	46	Camp de Maghazi
"	Ali Mahmoud ISMAIL	25	
"	Sofian NABHAN	26	
"	Saïd EL-GHARBAWI		
"	Issam Mohammad HAMMOUDA	29	Camp de Jabalie
"	Kamal Kaddoura Hassan HAMMOUDA	41	"
9.12.1987	Hatem EL-SISSI	17	»
"	Ra'ed SHEHADEH	20	n
"	Sahar EL-JERMI	17	n
10.12.1987	Mohammad EL-ATTAR	12	Bande de Gaza
"	Wahid Ibrahim ABU-SALEM	10	n
"	Ibrahim Mahmoud MOUTIA EL-AKLIK	17	Naplouse
"	Suheila Nimer SAAD	30	n
*'	Ali Ismaïl ABDALLAH	11	n
11.12.1987	Ibrahim AL-KALEK	19	n
"	Abdallah FAOUR	14	Camp de Balata
14.12.1987	Younis JARBOUH	18	Khan Younis

## PERSONNES BLESSEES

<u>te</u>	<u>Nom</u>	<u>Age</u>	<u>Lieu</u>
.1987	Jawad ABU ZEID	28	Camp de Maghazi
"	Saad Mohammad EL-HADDAD	21	Bande de Gaza (El Tofah)
"	Subhi Mohammad SOUELEH	24	
	Issam Subhi EL BATSCH	18	
"	Imad Saadi SHAHWAN	27	
	Fa'ek EL-HADDAD	18	
"	Kamal HAMMOUDA	25	Camp de Jabalia
"	Abdallah AL-HAMDI	17	
	Rana SALEH	13	
	Hanan EL-KAIS	13	
"	Ahmad El-KAHLOUT	16	
"	Farah Saad-AWANAR	18	
"	Ahmad Nader EL HASSANAT	17	
"	Imad Mohammad QADDAS	16	
"	Ahmad ABU KHOUSSA	20	
"	Aiman MUSBAH	13	
"	Maher ABU HASSAN	14	
"	Mohammad Saad AWAD	16	
	Saad EL BANNA	20	
	Mohammad Jaber ABU RASHED	14	
"	Abdel Kader SABER	30	
	Mouein ABU EL KOMSAN	14	
"	Ahed ABU OBED	14	
"	Maher El Abed EL HASSAN	16	

9.12.87	Ibrahim EL MASRI	60	Camp de Jabalia
	Khatib ABDEL AL	40	" "
10.12.87	Chawki Ali AL SEKALI	52	Al Shejaiya
	Karim Salam AL KHUDARI	30	Camp de Jabalia
"	Zakaria Salam AL KHUDARI	30	" "
"	Zuheir EL ASSALIYA	18	" "
"	Omar Pouad SAFI	18	" "
"	Mohammad Ramadan ZOHROB	18	Rafah
	Nabil Salama EL MASRI	12	Khan Younis
	Ra'ed EL BATTA	18	" "
	Nabil Hassan ZAGHLOUL	12	Camp d'El-Breij
"	Hisham RAMADAN	14	" "
"	Khamis HASSANEN	33	Rafah
	Majed AL SUMERI	18	"
"	Hiyam Hussein HAMMAD	13	"
"	Khaled EL SHAAR	18	Khan Younis
"	Tahsin Adel AL MUKANAM	18	" "
"	Wahid Ibrahim ABU SALEM	34	Camp de Jabalia
11.12.87	Safaa Mahmoud ZAKOUT	34	" "
"	Mohammad Ahmad ZAKOUT	10	" "
10.12.87	Othman Ramadan WAFI	25	Khan Younis
"	Issam El Sheikh KHALIL	25	" "
"	Ghanem EL BAYOUK	19	" "
"	Tahsin AMER	15	" "
"	Abdallah SHRETAH	19	" "
"	Yasser Rafik FARES	17	" "
"	Najid Rafik FARES	16	" "
	Naser Ali SAKAR	16	" "

53.	10.12.87	Ahmad BARAKAT	17	Rafah
54.	-	Zuheir EL OUSSEIMI	18	»
55.	*	Ahmad ABU SABLÀ	18	Khan Younis
56.		Wasfi BARBAKH	19	" "
57.	"	Hussein ABU ASSI	17	Rafah
58.	*	Ahmad ABU SALAMA	20	"
59.	*	Bassem BARBAKH	20	Khan Younis
60.	*	Hassan TAMER	25	" "
61.		Walid MOAMMAR	20	" "
62.	*	Ibrahim Mohammad SAOUD	25	Camp de Jabalia
63.		Khader Mohammad ABU SHALLAN	25	Al Shejaiya
64.	"	Hamed AL BREIM	20	Khan Younis
65.	*	Abdallah Mahmoud ABU HALIMA	17	Al Shejaiya
66.	•	Saher ABU NAFISSA	17	Nablus
67.	"	Amna SAKAKRA	40	Camp de Balata
68.	"	Ghali Mustapha SALAMA	30	" "
69.	"	Salam Jamal KUREITEKH	25	" "
70.	11.3.2.87	Mahmoud Ahmad AWASAT	25	" "
71.		Omar ABU HASHIA	20	" "
72.		Jamil Salim Attiya ABU SHAHIN	17	" "
73.	"	Othman Mahmoud Ali ABU EL KHAIR	20	
74.	"	Abdel Basset Abdel Aziz SHAHADA	20	
75.	«	Bassam AWEIDA	25	
76.	"	Hussam Ahmad ABDELRAHMAN	28	
77.	«	Hannaa KAABI	22	
78.	"	Abdelrahim KHADER		El Khalil (Hebron)
79.	»	Nihaya Mustapha MUSSAAD		

80.	11.12.,.87	Aiman ABU ABLA	16	Camp d'El Nussairat
81.	"	Samir Mohammad EL SHATALI	22	» »
82.	"	Khaled EL SISSI	19	" "
83.	ii	Ahmad ABU ZUBEIDA	17	Camp d'El Breij
84.	ii	Faraj Hamad ABU JARAD	18	Beit Sahour
85.	ii	Mohammad Ibrahim AWAF	19	Camp d'El Nussairat
86.	"	Mohammad ZIADA	19	Camp d'El Breij
87.	ii	Mohammad Hanoud EL GRINAWI	21	" fi
88.	ii	Kamal EL DUFAA	19	» »
89.	ii	Hamdi AL ZAKWA	19	" "
90.	ii	Nidal SUBAH	17	" "
91.	ii	Akram ABU ARRAR	17	Camp d'El Nussairat
92.	ii	Kamla SALEH	22	" "
93.	»	Issam ATTAL	22	" "
94.	"	Maher AL HAMDANI	18	" "
95.	ii	Warda ABU FAIDA	10	Beit Hanoun
96.	ii	Mohammad ABU EL NAWAS	17	Camp d'El Breij
97.	"	Naser ABU LASHIN	18	" "
98.	"	Mohammad ISMAIL	17	Camp d'El Maghazi
99.	12.,12..87	Ra'ed Subhi OMARIA	17	Deir El Balah
100.	13.12..87	Mustapha Mahmoud BARBAKH	19	Khan Younis
101.	12.,12.,87	Jihad AHMAD AL KURD		Rafah
102.	"	Mahmoud BARBAKH	20	Khan Younis
103.	"	Mustapha ABU RIZEK	17	
104.	"	Issam AHMAD	13	
105.	"	Ali AL SARSOUR	29	
106.	"	Akram Jamil MUSLEH	20	

107.	12.12.87	Ra'ed OMARIA	17	Khan Younis
108.		Omar EL MASRI	20	
109.		Mahmoud Ahmad ABU ZIBDIYA		
110.	13.12.87	Aiman ABU ABDOU	16	Camp d'El Ni
111.		Samir Hassan AL SHABTAN	22	"
112.	14.12.87	Ahmad Abdelfattah JAMALI		Khan Younis
113.		Abdel Satar AL MASRI	19	Beit Lahia
114.		Samaher Kamal TAHER	12	Beit Hanoun
115.		Mohammad Abdel Rahman SOHWAIL		
116.		Abdel Rahman JALAIL	16	Camp d'El Breij

Annexe IV

LETTRE DATEE DU 18 JANVIER 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT  
AUX DROITS DE L'HOMME PAR L'OBSERVATEUR PERMANENT DE L'ORGANISATION DE  
LIBERATION DE LA PALESTINE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Le vendredi 15 janvier 1988, les forces d'occupation israéliennes ont attaqué plusieurs mosquées sur la Rive occidentale occupée et dans la bande de Gaza, envahissant en particulier la mosquée d'Al-Aqsa, à Jérusalem, et ouvrant le feu sur les fidèles qui y étaient rassemblés pour les prières du vendredi. Au cours de cette opération, les soldats israéliens se sont servis de balles réelles et de grenades à gaz contre les fidèles. Ces grenades à gaz, fabriquées aux Etats-Unis d'Amérique, portaient la mention "risques de brûlures - effet mortel - à ne pas utiliser en lieu clos". Cette attaque a fait une centaine de blessés, et plusieurs parties de la mosquée ont brûlé.

Par ce nouvel acte d'agression, les autorités d'occupation israéliennes ont violé la résolution 36/55 de l'Assemblée générale, du 25 novembre 1981, aux termes de laquelle l'Assemblée générale proclamait la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction, ainsi que la résolution 1987/15 de la Commission des droits de l'homme, du 4 mars 1987, relative à l'application de la Déclaration.

Nous vous prions de considérer le présent mémorandum comme un document officiel de la quarante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme.

Le représentant et observateur permanent  
de l'Organisation de libération de la Palestine  
(signé) Nabil RAMLAWI

Annexe V

LETTRE DATEE DU 18 JANVIER 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT  
AUX DROITS DE L'HOMME PAR L'OBSERVATEUR PERMANENT DE L'ORGANISATION DE  
LIBERATION DE LA PALESTINE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Depuis le 8 décembre 1987, les autorités d'occupation israéliennes ont perpétré les crimes les plus horribles contre la population palestinienne de la Rive occidentale occupée et de la bande de Gaza, dans le cadre d'une campagne de violence et de terreur sans précédent.

Ces nouvelles agressions israéliennes contre les habitants civils de la Rive occidentale et de la bande de Gaza ont causé jusqu'à présent 64 morts, 1 500 blessés et 6 000 arrestations, ainsi que l'expulsion de quatre citoyens palestiniens de la rive occidentale.

Une fois de plus, les autorités d'occupation israéliennes agissent au mépris de la volonté internationale et en violation des principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des dispositions des conventions de Genève de 1949, et plus particulièrement de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Nous vous demandons de considérer le présent mémorandum comme un document officiel de la quarante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme.

Le représentant et observateur permanent  
de l'Organisation de libération de la Palestine  
(signé) Nabil RAMLAWI